Musée de la carte postale
Le Carton Voyageur
Quatro Médiathèque

Août - Bulletin n°121

Quoi de Baud ce mois-ci ?

Ville de Baud

Jeudi 8 août à 18h30 : visite guidée de l'exposition Le Corbusier

Une approche du lien entre Le Corbusier et sa collection de cartes postales, source d'inspiration qui se diffuse dans toute son oeuvre (peintures, sculptures, constructions...). Inscription auprès de l'accueil du musée.

Du 3 au 31 août :
Exposition photographique «En Noir & Blanc»

Il ne suffit pas de mettre l'appareil photo en mode noir et blanc pour obtenir des photos qui ont de la pêche. Porter un regard en noir et blanc sur ce qui nous entoure, c'est un apprentissage qui prend du temps et demande de la patience...

Samedi 31 aoput à 20h30 :
Concert «Mi Alma canta fado de Lisboa»

Mi Alma (« mon âme » en espagnol) est un duo né de la rencontre de la chanteuse Sarah Floch et du musicien Yann Simon. Ils naviguent dans un univers musical et poétique à la fois dramatique et sensuel, concrétisant ainsi leur amour pour le Fado et la musique populaire lisboète. N'oubliez pas de réserver vos places !

Horaires de la médiathèque

Jusqu'au 31 août, les horaires de la médiathèque sont en mode été !

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h. Fermée le jeudi.

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public du 1er février au 31 décembre :

Du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Le Musée est fermé les jours fériés.

Tous les mardis de 14h à 17h : **après-midi belote.**
Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 : **visite commentée du musée sur inscription.**
Tous les mardis de 15h à 17h30 : **atelier tricot et couture.**
Tous les mardis de 17h30 à 19h30 : **soirée tarot.**

LE MOT DE L'ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

L'obligation d'instruction à l'école maternelle dès l'âge de 3 ans

Les vacances se poursuivent et déjà la nouvelle année scolaire s'annonce avec un changement important dans nos écoles : l'application de la mesure gouvernementale de l'obligation d'instruction à l'école maternelle dès l'âge de 3 ans.

En effet, le projet de loi pour une école de la confiance qui est en phase finale d'examen par le Parlement instaure en son article 2 l'abaissement de l'âge du début de l'instruction obligatoire à 3 ans à compter de la rentrée de septembre 2019.

Cette modification législative va entraîner, pour toutes les personnes responsables d'un enfant né au cours des années civiles 2014 à 2016 (donc pour un enfant qui atteint l'âge de 3 ans et est âgé de moins de 6 ans au cours de l'année civile 2019), l'obligation de s'inscrire à compter de la rentrée scolaire 2019 dans une école ou une classe maternelle publique ou privée, ou bien de déclarer au maire et à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale, qu'elles lui feront donner l'instruction dans la famille. Les enfants ayant moins de 3 ans au 31/12/2019 ne sont pas soumis à l'obligation d'instruction mais peuvent être admis dans la limite des places disponibles.

Les parents et responsables légaux d'enfants de 3 à 6 ans peuvent s'adresser à la mairie pour toute question ou information complémentaire. En attendant, je souhaite à tous de passer de bonnes vacances en famille, entre amis ou dans nos accueils de loisirs.

Enfin, je terminerai ce petit mot par l'annonce d'une nouvelle action menée par les services Enfance et Jeunesse en partenariat avec le Relais assistantes maternelles de Centre Morbihan Communauté et la micro crèche « Les tout petits pas », autour du baby sitting. En effet depuis le début de l'été, le service jeunesse tient à la disposition des familles un listing de jeunes baldiviens formés à quelques règles de base sur la législation et la prise en charge du jeune enfant et aux gestes premiers secours (diplôme PSC1). Un guide du baby sitting à destination des familles est à disposition en mairie.

Bonnes vacances à tous,

Martine LE LOIRE,
Adjointe aux affaires sociales

Publication, mise en page et impression :
Service Communication

Mairie de Baud
Place Mathurin Martin
56150 BAUD

02.97.51.02.29
communication@mairie-baud.fr

Information municipale

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Forum des associations : le forum organisé par l'OMS se déroule le samedi 7 septembre à la salle du Scaouët de 10h à 17h. Rencontrez les associations locales et leurs représentants et profitez de l'occasion pour procéder aux inscriptions ! Renseignements : M. Cheyrouze, 06.08.30.24.21

Point info habitat : le point info habitat est un service gratuit mis en place par Centre Morbihan Communauté. Le point info habitat vous conseille sur toutes vos interrogations liées à l'habitat, et vous oriente vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins. Réhabilitation énergétique, recherche de financements, problème juridique locataire/propriétaire... Un conseiller vous accompagne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à l'antenne CMC de Baud, chemin de Kermarec ou au 02.97.08.01.10.

Recensement des hirondelles : la commune effectue une opération de recensement des hirondelles. Si vous avez un ou plusieurs nids occupés sur votre propriété (maison ou dépendance), ou à proximité de celle-ci, un formulaire est disponible en mairie. Le comptage peut être effectué à tout moment, mais préférentiellement au moment du nourrissage des jeunes, sachant qu'il y a en général 2 couvées : une en mai-juin, et une en juillet. Il peut cependant exister des décalages, surtout si une couvée a échoué (pontes de remplacement).

Vélos électriques : suite à l'étude réalisée par l'association IdéEaux Air Sols, et avec la volonté de promouvoir les modes de déplacements alternatifs, la municipalité a décidé d'acquérir deux vélos à assistance électrique. Ces vélos sont mis gratuitement à la disposition des Baldiviens pour un prêt d'une durée de 10 jours maximum. Pour emprunter les vélos ou pour tous renseignements, s'adresser aux services techniques de la ville de Baud au 02.97.39.03.20.

Bien vivre ensemble

Au retour des beaux jours, vous êtes nombreux à vous réapproprier votre jardin aussi bien pour l'embellir que pour en profiter ! Quelques rappels :

Il est interdit de brûler dans son jardin, l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et les épluchures car c'est **une combustion très polluante et cancérigène.**

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans un composteur individuel.Toute infraction est passible d'une contravention de 450€ selon l'article 131-13 du code pénal.

Rappels des horaires de tonte :
- du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

Les Rendez-vous du mois d'Août

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Dimanche 11	Cranne	Fête de Cranne. Pardon de Saint Jacques dans la matinée. Rost Er Forn le midi puis compétition intervillage entre Cranne et l'association «Les Costards» de Guénin l'après-midi. Tripes à la mode de Cranne le soir. Fest-noz dès 20h30 animé par Daniel Le Goudivèze.
Dimanche 11	Base Pont-Augan	Après-midi insolite, balade en calèche et canoë-kayak de 14h à 18h. Inscription à la Base Nautique au 02.97.51.10.83. Inscription 5€/personne, gratuit pour les moins de 12 ans.
Jeudi 15	Kerdéhel	Fête de Kerdéhel. Concours de boules dans l'après-midi suivi d'un concert avec deux sonneurs des Sonerien Du. Fest-noz animé par Daniel Le Goudivèze et feu d'artifice en soirée.
Jeudi 15	Kéroguic	Fête des vieux métiers. Plus d'une soixantaine de métiers disparus ou presque sont représentés. Restauration sur place midi et soir. Fest-Noz en soirée avec Red Cardell, les Sonerien Du et Spontus. Entrée : 5€.
Samedi 24	Place du champ de foire	Pour sa 6ème édition, la Nuit des Allumés réitère la Baldi'Rose, marche/course solidaire (7 Km) au profit d'associations et de la lutte contre le cancer. La fête continue le soir, place du Champ de Foire, animée par La GangRennes, Devil'Strings et Dj Jeanteck.
Vendredi 30	Salle annexe de la mairie	Permanence de Centre Morbihan Communauté pour le règlement des transports scolaires de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Sports et Loisirs

Festival Interceltique de Lorient : le festival des pays celtiques a lieu du vendredi 2 au samedi 11 août. Parades, Fest-noz, concerts à l'honneur de la culture celte. La nation celte à l'affiche cette année est la Galice.

Cyclo club : sortie les 4, 11, 15, 18 et 25 août. Départ à 8h00 depuis le centre associatif.

Vénus de Quinipily : cette étrange statue de 2.20m trône sur un piédestal au milieu de jardins romantiques en terrasse. Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Entrée 3€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Canoë-kayak : location de canoës et/ou vélos à la base de Pont-Augan. Accueil et renseignements tous les jours de 10h à 18h sur place ou au 02.97.51.10.83. Réservation conseillée pour les groupes. Tables de pique-nique et jeux à disposition..

Cinéma « Le Celtic »

Coup de Coeur : Le Roi Lion

Au fond de la savane africaine, les animaux célèbrent la naissance de Simba, leur futur roi. Simba idolâtre son père, le roi Mufasa, qui prend à cœur de lui faire comprendre les enjeux de sa destinée. Mais tout le monde ne semble pas de cet avis. Scar, le frère de Mufasa, l'ancien héritier du trône, a ses propres plans. La bataille pour la prise de contrôle de la Terre des Lions est ravagée par la trahison et le drame, ce qui finit par entraîner l'exil de Simba. Avec l'aide de deux amis, Timon et Pumbaa, le jeune lion va devoir reprendre ce qui lui revient de droit...